

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATAURU: 1869 N° 35.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mau 28 aout 1869.

PAIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Un an, 10 francs.
Six mois, 5 francs.
Trois mois, 3 francs.
En outre 25 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
à l'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PAIX DES ANNONCES (au comptant):
Les 30 premières lettres, 50 c. la ligne.
Au-dessus de 30 lignes, 25 c. la ligne.
Les annonces renouvelées se paient à la suite de la première
première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté portant composition du conseil de curatelle dans les Etats du Protectorat. — Avis administratif.
PARTIE NON OFFICIELLE. — L'amiral Tréhouart. — Faits divers. — Comédies françaises. Suite, le Post-Scriptum. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société.

Vu l'arrêté du 12 septembre 1864 rendant exécutoire dans les Etablissements français de l'Océanie, à partir du 1^{er} octobre 1864, le décret du 27 janvier 1855, portant réglementation d'administration publique sur les curatelles aux successions et biens vacants dans les colonies des Antilles et de la Réunion ;

Vu le décret impérial du 31 juillet 1867 portant approbation de la mise en vigueur dans les Etats du Protectorat du décret précité ;

Vu les articles 44, 45 et 46 dudit décret ;

Sur la proposition du Chef du service judiciaire,

AYANT ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Le conseil de curatelle dans les Etats du Protectorat sera composé comme suit :

Le président du tribunal supérieur, (La présidence appartenant à l'un ou à l'autre comme chef du service judiciaire.)
Le procureur impérial,
Un délégué du chef de l'administration intérieure.

Art. 2. Le Chef du service judiciaire et l'ordonnateur, l'un ou l'autre, seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera et inséré au *Messenger* et au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 25 août 1869.

DE JOUSLAUD.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

Le Chef du service judiciaire p. l., L'Ordonnateur p. l.,
Du Licoct. FOUVERIER L'EVANG.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service des Contributions. — Poste aux Lettres.

Le trois-mâts-barque *Marema* partira pour San Francisco le 12 septembre prochain, emportant le courrier pour l'Europe et les deux Amériques.

Le bureau pour la délivrance des timbres-poste sera fermé la veille du départ à 5 heures ; le sac de la correspondance sera levé à 8 heures.

Avia.

Les personnes qui ont des enfants à faire vacciner sont informées qu'elles devront les conduire à l'hôpital militaire les mardi et samedi de chaque semaine à 7 heures du matin.

Parau fauile.

Te taata 'toa e tamarii ta ratou te au ia puta hia ra, te parau hia 'tu nei ia e e afa'i mai i te fare mai i te mahana piti e te mahana ma'a o te mau hebedoma 'toa, i te hora hitu i te poipoi.

Travaux et Approvisionnement. — Subsistances.

Le public est prévenu que le 6 septembre prochain, à deux heures de relevée, il sera procédé, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication publique et sur soumissions cachetées :

1^o De la fourniture du bois à brûler nécessaire aux divers services des Etablissements et aux bâtiments de la flotte en station ou de passage pendant les années 1870 et 1871 ;

2^o Du blanchissage du linge de l'hôpital militaire et des bâtiments de la flotte pendant les années 1870 et 1871 ;

3^o Du blanchissage des draps de lit des différents corps de troupe de la marine pendant les années 1870 et 1871.

Les cahiers des charges sont déposés aux bureaux des travaux et des subsistances, et seront mis à la disposition des personnes qui voudront en prendre connaissance.

3-2

PARTIE NON OFFICIELLE

L'amiral Tréhouart.

L'amiral Tréhouart, que l'Empereur vient d'appeler à la plus haute dignité de la marine, appartient à une famille qui a déjà donné à la France de bons et valeureux marins. Il est né au château de la Vieuville (Ille-et-Vilaine), le 27 avril 1798.

Admis en 1812 à l'école spéciale de la marine, il fut nommé aspi-

rant de 1^{re} classe le 10 février 1815, enseigne de vaisseau le 19 août 1821, lieutenant de vaisseau le 30 octobre 1829, et capitaine de corvette le 10 avril 1837.

Ces vingt-deux premières années de services se passent en de longues et laborieuses campagnes dans toutes les parties du globe ; le capitaine Tréhouart prend part, en outre, à des actions importantes, parmi lesquelles nous citerons : le blocus d'Alger, un combat contre une division algérienne, l'expédition de Morée, celle d'Andanie, etc.

Promu le 1^{er} novembre 1843 au grade de capitaine de vaisseau, M. Tréhouart est nommé en mars 1845 au commandement de la frégate *Erigone*, destinée à la division navale du Brésil et de la Plata aux ordres du contre-amiral Linde.

Les hostilités avaient recommencé entre la Confédération Argentine d'une part, et la France et l'Angleterre de l'autre. Le président Rosas avait voulu interdire la libre navigation du Paraná, les représentants des puissances alliées, de concert avec les commandants des divisions navales anglaise et française, décidèrent qu'il fallait forcer l'entrée du fleuve, et détruire les obstacles élevés par les ordres du gouvernement argentin.

Deux divisions sont aussitôt formées : l'une, sous les ordres du capitaine Hoham, de la marine britannique, se compose du vapeur *Gordon*, portant le phillon du commandant, d'un autre vapeur, le *Fidélité*, et de quatre bâtiments à voiles, le *Comus*, le *Philomèle*, le *Dolphin* et la *Fanny*.

La division française est commandée par le capitaine de vaisseau Tréhouart. Elle comprend la corvette *Expéditive*, capitaine de Miniac, le brick *Pandour*, capitaine Duparc, le vapeur *Fulton*, capitaine Maîtres, enfin deux petits bâtiments de commerce, le *Saint-Martin* et le *Prociada*, armés en guerre pour la circonstance. Le lieutenant de vaisseau L. Rivière commande le *Prociada*, le commandant Tréhouart arbore son guidon sur le *Saint-Martin*.

Le 18 octobre 1845, les deux divisions réunies mouillaient à quelques milliers de mètres au-dessous d'Obligado, petite ville de la province de Buenos-Ayres, point choisi par Rosas pour attendre l'ennemi, et elles pouvaient se rendre compte des difficultés qu'elles auraient à surmonter.

Quatre batteries, chacune de six pièces de gros calibre, auxquelles ont été ajoutées quelques pièces de campagne, commandent le fleuve : deux sont à fleur d'eau, les autres sont placées sur des hauteurs. Une escadade, formée de vingt-quatre bâtiments démontés supportant des chaînes de barrage, occupe, en outre, toute la largeur du Paraná. A l'une des extrémités de cette escadade, une batterie de six gros canons a été installée, à bord d'un brick de guerre échoué, le *Republicano*, qui doit prendre en enfilade les bâtiments alliés. Derrière les navires porte-chaînes, des brûlots ont été amarrés ; enfin 1,000 fantassins et 3,000 cavaliers défendent les rives.

L'attaque commença le 20 octobre.

Une première division, sous les ordres du capitaine Sullivan, composée de la *Philomèle*, de l'*Expéditive*, du *Prociada* et de la *Fanny*, longe la rive gauche et va se poster à 700 mètres de la première batterie, qui ouvre aussitôt le feu.

Le commandant Tréhouart marche alors à l'ennemi ; il a sous ses ordres le *Saint-Martin*, le *Comus*, le *Pandour* et le *Dolphin*.

Le *Dolphin* a pour mission spéciale de s'occuper du *Republicano*, dont la batterie peut causer aux alliés de grands dommages. Le *Dolphin* s'avance seul ; mais bientôt assailli par le feu d'une vingtaine de pièces qui tirent à la fois, il est obligé de rétrograder après avoir perdu un mât de hune et avec bon nombre d'hommes tués ou blessés. Le bâtiment tout-à-fait finit par trouver une position moins périlleuse et il continue à combattre vaillamment.

Le *Saint-Martin*, arrivant en aide au *Dolphin*, ouvre bientôt le premier poste que ce bâtiment s'est vu forcé d'abandonner. Pendant trois quarts d'heure il demeure le point de mire des batteries argentines, et il n'a pour riposter que le feu de 4 obusiers de 6. Cependant le *Pandour*, le *Comus* et le *Dolphin* arrivent enfin leur poste de combat, et bien que moins rapprochés que leur chef de file, ils finissent par rendre avec usure à l'ennemi les boulets qu'ils reçoivent.

Sur l'ordre du commandant Tréhouart, le *Fulton* et le *Prociada* viennent prendre part à l'action. Le *Saint-Martin*, cependant, a beaucoup souffert. Un seul officier reste valide, encore est-il blessé aux deux jambes. Sur les cent hommes dont se composait l'équipage, douze ont été tués, quatorze se trouvent hors d'é-

combats, et bon nombre d'autres sont blessés plus ou moins grièvement. Les navires ont également subi de graves avaries : la coque a reçu plus de 200 projectiles ; mâture et gréement, criblés par les boulets, sont en ruine ; un seul canon en état en état. Pour combler la brèche, un boulet vient de couper sa chaîne, le *Saint-Martin* commence à dériver.

Le commandant Tréhouart, quelques regrets qu'il en ait, se décide à quitter le *Saint-Martin*. Il arbore son guidon sur l'*Expéditive*, donne l'ordre au *Pandour* et au *Proclia* de le suivre, et les trois bâtiments vont résolument s'embarquer à 30 mètres des batteries de Roum, qu'ils criblent de mitraille.

Le *Républicain* ne tarde pas à faire explosion. Le *Firebrand* réussit à couper les chaînes de barrage. Le *Fulton* et les autres bâtiments anglais passant par la brèche, croisent leur feu avec celles des autres navires. Les brûlots, entraînés par le courant, s'en vont à la dérive sans que l'ennemi puisse en tirer aucun avantage.

Protégés par l'artillerie des bâtiments, les alliés opèrent un débarquement ; les troupes argentines cherchent vainement à s'y opposer, elles sont culbutées en un clin-d'œil ; Anglais et Français volent à l'assaut des batteries, s'en emparent, les détruisent et jettent les canons dans le fleuve.

Le combat avait duré sept heures. Il coûtait 18 morts et 27 blessés aux Français, 10 morts et 25 blessés aux Anglais, mais terminait la lutte avec la République Argentine.

Le 15 février 1846, le commandant Tréhouart était promu, pour action d'éclat, au grade de contre-amiral.

En 1848, M. Tréhouart commandait par intérim l'escadre d'évolutions de la Méditerranée. En 1849, il fut chargé de transporter à Civita-Vecchia les troupes de l'expédition de Rome. On se rappelle encore avec quelle promptitude l'amiral s'acquitta de cette mission.

Nommé vice-amiral le 2 avril 1851, M. Tréhouart fut appelé aux fonctions de préfet maritime à Brest. Là aussi, il donna des preuves nouvelles de son activité toujours prête, lors des armements extraordinaires des années 1853, 1854 et 1855. Ajoutons, ce qui ne gâte rien, que le vice-amiral sut mériter et gagner l'affection sincère du nombreux personnel ouvrier de l'arsenal.

En 1856, le vice-amiral Tréhouart prend le commandement de l'escadre de la Méditerranée. Chargé du rapatriement de l'armée de Crimée, il reçoit les remerciements du maréchal Pélissier, et le ministre de la marine lui écrit que l'attente du gouvernement a été dépassée.

De 1858 à 1863, M. Tréhouart préside le conseil d'amirauté.

Le 25 août 1863, époque où, par ordre d'ancienneté, le vice-amiral devait passer dans le cadre de réserve, un décret impérial le maintient dans le cadre d'activité, droit acquis par ses services et par les commandements qu'il avait exercés.

M. le vice-amiral Tréhouart est sénateur depuis le 16 août 1859, et grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur depuis 1860.

(Moniteur de la Flotte.)

FAITS DIVERS

Le 7 février à trois heures, M. le baron de Bourgoing, premier écuyer de l'Empereur, montait l'échelle du corde du *Port-Port-de-Mer*, pour annoncer au capitaine Franch la visite de Sa Majesté.

Les marins étaient réunis dans le salon du capitaine, tout garni de son jais ; la table était servie ; le chef de cuisine, la serviette sous le bras, faisait passer les plats : on déjeunait.

— Je ne puis recevoir l'Empereur au milieu de ce désordre, s'écrie M. Franch ; attendez que je jette un habit et des bottes.

— L'Empereur attend, répondit M. de Bourgoing.

— Vous me laissez bien au moins le temps de faire desservir les plats ?

— Du tout, l'Empereur aime ces détails sans apprêts.

Un petit pont suspendu fut alors jecté sur la berge, et l'écuyer quitta le bord pour aller chercher l'Empereur qui se promenait à pied, avec l'Impératrice, sur le quai des Tuileries.

Leurs Majestés se rendirent aussitôt sur le navire, accompagnées de MM. de Bourgoing, Helle, M^{me} de Lourmel, de Maréchal et de quelques officiers et dames d'honneur.

L'Empereur et l'Impératrice causèrent longuement avec le capitaine de la construction du navire, de son équipage, de ses dépenses ; puis ils ont visité le bord jusqu'à ses plus petits détails.

L'Impératrice a beaucoup regardé les cabines ; elle a pénétré dans celle du capitaine Franch en lui disant :

— Vous êtes logé là, Monsieur, comme un petit marquis.

Elle a voulu toucher les livres de marine qui ornent la bibliothèque du navire, et s'est reposée un instant sur le divan du salon.

L'Impératrice s'est fait présenter aussi le marin Charles Huot, enlevé par la mer devant Pauillac, durant une tempête.

Pendant ce temps, l'Empereur écoutait le capitaine qui lui expliquait, avec un naturel et une simplicité dont le souverain semblait heureux, combien il y avait d'avantages à ce que la golette vint débarquer directement à Paris ses marchandises, plutôt que de les décharger au Havre pour les transmettre au chemin de fer qui perçoit, sans magasinage, 38 fr. par tonneau.

Ce n'est que vers 4 heures que Leurs Majestés ont quitté le *Port-Port-de-Mer*, après avoir laissé aux marins une somme de 300 fr. (Moniteur de la Flotte.)

— Depuis quelque temps, dit le *Times*, il se produit en Amérique une réaction contre la coutume suivie par les premiers colons anglais de remplacer par des noms anglais les noms indiens des localités. Mais la réaction ne promet pas d'être sans inconvénients. Un journal publié dans la région des lacs Mohrenpaget et Winnipeg a fait la remarque suivante :

« Le poisson du lac Holleyhunkumuk, Maine, est meilleur que le poisson des lacs Weelohyabocok et Moostockmeganito. Il était

très-bon dans le lac de Ghanhngungungungungung. Mais nous nous sommes presque égarés pour énoncer le nom de son ancien habitant. »

— Beaucoup de personnes s'imaginent à tort qu'elles peuvent laisser dans leur chambre à coucher des fleurs ou des plantes à la tête, dit-on, donc pas de danger. C'est inexact. Certains parfums sont toxiques au contraire, fit on pourrait les supporter sans inconvénient ; mais tout végétal, odorant ou non, respire la nuit absolument comme une personne. Il pousse de cet air, que vous n'avez pas en trop grande quantité dans votre appartement et le transforme en seig carbonique, c'est-à-dire en gaz irrespirable. En couchant avec des plantes dans votre chambre, c'est comme si vous y faisiez coucher plusieurs personnes. L'atmosphère se vicie au même degré, et vous vous révélez la tête léthargique et menacée de céphalalgie pour la journée. Il n'y a pas de danger, le soir, de laisser la plante et le sautoir ; par un phénomène inverse, tant que la lumière teigne ses feuilles, la plante purifie l'air que vous viciiez ; ses feuilles décomposent l'acide carbonique que les animaux dégagent, fixent le carbone et nous rendent l'oxygène dont nous avons besoin pour respirer. Morale : Des plantes de jour autour de vous ; jamais aucune végétal la nuit dans votre chambre à coucher. C'est de l'hygiène élémentaire. (Constitutionnel.)

— Le docteur Goppelsroder, de Bâle, a réuni, pour faire des expériences, 212 espèces de pains à cacheter de couleur, recouverts de diverses fabriques, et voici les résultats auxquels il est arrivé. Les pains à cacheter rouges contiennent du *mercur*, les jaunes du *oxyde de plomb* ; les blancs renferment du *plomb* ; les verts et les bleus du *bleu de Prusse* et du *chrome*. On conseille de n'employer que les pains à cacheter noirs, bruns ou blancs. L'usage des pains à cacheter a bien diminué depuis qu'il est devenu d'habitude de presser générale d'employer les enveloppes gommées ; mais il est bon toutefois de prévenir d'un danger possible ceux qui s'en servent encore.

— On lit dans l'*Organe de Mars* :

Il y a en ce moment à Bruxelles un Marseillais qui est arrivé de la fêle phocéenne avec une idée, et cette idée lui a rapporté cent mille francs vingt-quatre heures après son arrivée.

Ce marseillais, en traversant l'autonne dernier la Belgique, y avait ramassé une substance grossière et jusque-là sans emploi, quoique très-abondante. Il a cherché à en tirer parti et a réussi à en faire une pâte excellente, produisant un papier très-souple, très-résistant, merveilleux à tous égards et ne contenant presque rien. Il s'est associé avec un capitaliste qui monte une usine sur une grande échelle. Savez-vous quelle est la substance dont il s'agit ? C'est tout simplement la tige du bouillon, dont on ne savait comment se débarrasser et qu'on brûlait par grands tas.

— Sous ce titre : les *Jumeaux siamois*, on lit dans les journaux de Londres :

Les deux jumeaux siamois, qui reparaissent à Londres après trente-huit ans d'absence, dans le but de relative leur fortune considérable entrecoupée par la guerre d'Amérique, ont maintenant près de soixante ans ; ils sont peints, leur figure est ossue, et ils ont tous les traits de la race mongolienne. Leur langage est plus amérain qu'anglais. Ils doivent aller consulter un célèbre chirurgien français, désirant faire trancher la membrane qui les unit. Il est évident qu'il y a cinquante ans, une semblable opération aurait offert plus de chances de succès. Il est singulier que, nonobstant les difficultés causées par leurs mouvements par cette membrane, ces deux hommes aient pu cultiver la terre, chasser, courir et conduire des voitures. L'un des deux est plus petit que l'autre et moins bien proportionné. L'exhibiteur, dans *Egyptian hall*, a annoncé au public que les jumeaux désiraient rester unis, mais que c'était leurs parents qui avaient témoigné le désir que la séparation fût opérée.

— Dernièrement, des voleurs eurent à M. Walker, bijoutier, de Londres, 983 montres ; 54 furent recouvrées, et l'on saisit, en outre, chez des coupables, une somme de 300 livres sterling, produit de la vente d'un certain nombre de ces montres. Les voleurs furent arrêtés et condamnés. Lorsque plus tard M. Walker demanda à la justice la restitution de la partie retrouvée de sa propriété, il lui fut répondu que, d'après un statut, non encore abrogé, ce qui était pris sur les voleurs appartenait à la corporation de la cité de Londres. Et, en effet, il en est ainsi. M. Walker poursuit la corporation devant la cour du banc de la reine, mais il a fort peu de chance de succès.

— On lit dans les *Hamburger nachrichten* :

Il y a quelques jours, une foule immense stationnait dans une rue de Berlin pour contempler un individu qui avait parié de remplir, durant plusieurs heures, le rôle d'une statue de cire, dans la main d'un coiffeur, et de garder, pendant ce temps, une certaine nombre de gamins, vraisemblablement apostés par les tenants du pari, s'efforçant, au moyen de force gambades, plaisanteries et grimaces, de troubler l'imperturbabilité de la statue vivante ; peine perdue ! A sept heures du soir, le parieur se débarrassa de son attirail, salua la foule et disparut au milieu de félicitations applaudissements.

— L'homme fossile existe-t-il, oui ou non ?

Les vives discussions que ce problème a récemment soulevées sont loin d'être éteintes, si nous en croyons le singulier récit qui nous vient d'Amérique.

On a trouvé à sept pieds de profondeur, au milieu des sables, sur les rives du Mississippi, un lieu appelé *Sink Rapids*, un cercueil quadrangulaire de douze pieds de long, de quatre de large, qui renferme le squelette pétrifié d'un être humain.

C'est aussi au milieu des sables qu'on avait découvert le prétendu géant fossile de la Guadeloupe.

Les proportions du squelette sont énormes : le crâne, aplati en avant, allongé en arrière, mesure trente et une poises de circonférence ; la hauteur, de la plante des pieds au sommet de la tête, est de dix pieds et neuf pouces.

Le géant devait peser plus de quatre cents kilogrammes, puisque ses ossements atteignent le poids de trois cent quatre livres.

L'acquéreur de cette monstrueuse dépouille doit être rendu en ce moment à Boston, pour offrir aux savants l'examen de ce squelette fossile.

(Journal officiel.)

Il y a quelques années, des terrassiers mirent à nu, dans le village d'Arques, le portail de la cathédrale de Bayeux, des fragments de sculpture mérovingienne. On reconnut qu'ils provenaient d'un arc de triomphe ou d'une porte monumentale du III^e siècle.

Dans les débris se trouvait un chapiteau assez écorché, portant au point de vue des formes les caractéristiques d'un génie du panthéon romain. Les vases et même en termes attendris ses belles formes, et la royauté de son dessin, et en cela ils montraient beaucoup de force et de bonne volonté, car le petit génie, maltraité par le temps, n'était plus qu'une sorte d'ombre, une trace de lui-même !

Les savants se réjouissaient : le petit génie méritait mieux encore. Il paraît que cette figure n'est autre que celle du dieu Mén, divinité asiatique, d'origine phénicienne, adorée très-anciennement en Phrygie et dans toute l'Asie Mineure.

La pierre du chapiteau a gardé les traces d'un double croissant, situé sur le sommet de la tête et derrière le cou de la statue. Cet attribut lunaire est, dit-on, décisif. Le dieu est mâle. Autre caractéristique exclusive de Mén : le front de la main gauche, avec le geste hiératique des statues assyriennes, la mystérieuse pomme de pin, l'instrument d'esculape, et dont les vertus étaient réputées infaillibles en Orient contre les sortilèges et les maladies.

Mén a perdu, il est vrai, le bonnet dont il coiffait la Phrygie et la tunique dont il a vêtu la Perse ; mais il y a si loin de Sidon à Bayeux ! On nous assure, d'ailleurs, que ce sont d'indispensables connotations aux usages du panthéon romain, qui aimaient la nudité. Enfin le sexe masculin, attribué à une divinité lunaire, constituait dans ce panthéon une anomalie déjà assez forte.

Voilà un exemple important et nouveau de l'immense diffusion des cultes orientaux en Europe avant le triomphe définitif du christianisme. Ce sera la première fois qu'on aura constaté, dans une des parties les plus reculées de l'Europe, qu'on aime la nudité. Le dieu Mén, ou du moins la présence en quelque sorte officielle de ce dieu parmi les divinités romaines. (Journal officiel.)

C'est un fait bien connu des géologues que certaines régions subissent une dépression lente et continue, tandis que d'autres, par un phénomène inverse, s'élèvent graduellement. Ainsi le niveau de la presqu'île scandinave s'élève, celui de la presqu'île italienne s'abaisse : on voit à l'égal les côtes sur lesquelles l'océan marque en quelque sorte l'échelle de la mer au XVIII^e siècle ; aujourd'hui les traces innocentes sont à plusieurs pieds au-dessus des eaux. Sur les rivages d'Italie, à Postum, les ruines d'un temple antique que la Méditerranée recouvre à demi indiquent la dépression séculaire du sol.

Il se produit sur les côtes de France, de Saint-Brieux à Isigny, un phénomène analogue d'abaissement non moins remarquable et d'autant plus intéressant que la tradition locale l'ayant noté et suivi, on a pu, à l'aide de cette tradition, dresser une carte des envasements de la mer depuis le XIII^e siècle. Les recherches archéologiques faites récemment dans ces parages ont mis en évidence ce doute sur la configuration de la presqu'île du Cotentin à cette époque.

Le d'Arques, tenant toujours compte de l'altitude plus élevée du nord-ouest de la presqu'île, l'île de Guernsey, déjà isolée, offrait une superficie quatre fois plus considérable que celle d'aujourd'hui ; un détroit de trois kilomètres environ la séparait de la terre ferme, qui commençait à Jersey. Plus au sud on rencontre Chausey, qui faisait aussi partie de la presqu'île.

Le rivage submergé en quelques endroits n'a pas moins de douze à quinze kilomètres ; sa plus grande largeur est sur la côte occidentale du Cotentin, sa plus petite sur la côte septentrionale, de la Hague à Barfleur.

Partout sur cette bande de terrain disparu on a retrouvé des vestiges de forêts et d'habitations ; on a même reconnu l'existence de cours d'eau. Le langage des paysans des îles de Jersey, Guernsey, Chausey et Aurigny est un patois normand, identique à celui qui se parle encore à Portbail et à Régnéville.

— La ville de Liège possédait un couple extraordinaire : c'est M. Gérard Bouillon et Jeanne Leclercq, sa femme. Ils sont nés et ont été baptisés le même jour. Ils comptent aujourd'hui soixante-deux années de mariage, et ils ont, à eux deux, cent soixante-huit ans bien sonnés.

Dix enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants se réunissent périodiquement pour souhaiter la bonne année aux deux vénérables vieillards.

M. Gérard Bouillon excorde son édit d'amourier. Sa femme est marchande sur la place du marché.

— COMÉDIE FRANÇAISE —

Le Post-Scriptum, comédie en un acte, de M. EMILE AUGIER.

Il n'est pas vrai de dire « qu'Hercule, on filant, cessait tous ses fuscaux ». Les mains vigoureuses sont aussi très-adroites et savent ciseler finement des œuvres délicates. On peut faire un colosse et un bijou. Certes, le talent d'Emile Augier a pour caractère la force et la gaieté des tempéraments robustes ; mais cela ne l'empêche, à son heure, de dévider, sans le rompre, un fil d'or sur un rouet d'Ivoire. Le *Post-Scriptum* en est la preuve.

Une aimable veuve qu'on pourrait prendre pour une donzicrre, car ses cheveux sont poudrés à blanc, si sa figure n'était pas jeune et fraîche encore, allongée dans une chausseuse, passe nonchalamment le couteau à papier entre les feuillets de la brochure nouvelle ou du roman à la mode. On annonce M. de Lancy, le propriétaire de la maison où loge M^{me} de Verlières. La conversation s'engage, comme il sied entre propriétaire et locataire, sur une cheminée qui fume. M. de Lancy ne se refuse pas aux réparations ; mais il s'ennuie, il a envie de se marier, il faut bien faire une fin, et il aurait besoin de l'appartement pour sa femme. Ce n'est pas du reste un congé qu'il signifie à sa belle locataire ; il ne tient qu'à elle de rester : il lui souffrirait pour cela de s'appeler Madame de Lancy au lieu de Madame de Verlières. A cette déclaration sous forme de continuation de bail, la dame, qui a jöté le volume qu'elle parcourait sur le chiffonnier, répond qu'il y a un obstacle à cet arrangement

ingénieux, c'est qu'elle aime quelqu'un qu'elle attend pour prendre le thé et dont elle a l'intention de faire son mari.

Cette réponse déconcerte un peu M. de Lancy, mais la conversation reprend bientôt son cours. M^{me} de Verlières n'a pas au fond grande estime pour les hommes. Elle les trouve grossiers, matériels, ne faient cas chez les femmes que des avantages physiques et préférant la beauté de la figure à la beauté de l'âme. Un cheveu blanc, un grain de petite vérole, une rougeur sur le nez, et voilà leur amour qui fuit à tire-d'aile. M^{me} de Verlières n'apprécie pas assez l'importance du nez en matière de sentiment : *displacuit nasus tuus*, dit le poète ; si le nez de Cléopâtre avait ou une autre forme, le sort du monde n'eût pas été le même, dit le moraliste. N'a-t-elle pas une amie charmante, M^{me} de Valincour, que son mari a soignée avec un parfait dévouement pendant une maladie dangereuse et, qu'il a négligée depuis, parce qu'elle s'était relevée avec des cheveux noirs et sol, comme on dit ? N'est-ce pas affreux ?

M. de Lancy ne partage pas bien vivement cette indignation, et au fond M. de Valincour ne lui paraît pas si *monstré* que cela. M^{me} de Verlières, qui veut être aimée pour son âme, a eu l'idée d'éprouver son amoureux, et c'est pour cela qu'elle s'est fait neiger sur la tête une couche de poudre à la marchale, destinée, soit disant, à cacher sous un air de caprice-régence une précoce canitie. Elle verra s'il l'idée des cheveux blancs ne refroidit pas M. de Maulon. S'il hésite, elle ne l'épousera pas. A ce nom de Maulon, M. de Lancy se fâche : c'est un pleutre qu'on méprise pas qu'on s'occupe de lui ; dans un duel il a fait de pitieuses excuses sur le terrain, et puis n'est-il pas allé après le mariage de M^{me} de Verlières, qu'il prétendait adorer, capter faméliquement aux fesses la dot d'une fille de nabab, plus qu'équivoque ? — Il ne l'a fait que sur mes ordres, répond M^{me} de Verlières.

Sur ce, on annonce M. de Maulon, et la maîtresse du lieu pense dans un autre état pour le recevoir, laissant son propriétaire raciner sur la bizarrerie des femmes.

Au bout de quelques minutes, M^{me} de Verlières reparait : le vent a sauté et la gilette a tourné. Maulon est décidément qu'un drôle, un homme de peu ou de rien. A-t-on l'idée d'un gentleman qui vient demander à une femme s'il doit se battre ou non ? — Vous vous battez battu, vous, monsieur de Lancy ! Et elle l'invite à prendre avec elle le préparé pour l'autre. L'heureux propriétaire ne se le fait pas dire deux fois. — Vous ne descendrez pas l'autre à son monsieur, et vous lui rendrez les siennes, dit-elle en griffonnant un petit billet pour le monsieur son amoureux. — Il n'a pas de *post-scriptum* ?

— Non. Vous lui remettrez aussi ce médaillon : il contient une boucle de ses cheveux qui ne lui sera pas inutile maintenant, vu l'état d'indigence capillaire où il se trouve. — Il est donc chauve ? — Comme la main.

M. de Lancy, tout heureux d'épouser la belle veuve qu'il sait bien posséder de magnifiques cheveux noirs sous un nuage de poudre, lui fait pas remarquer qu'elle s'est fait exactement comme M. de Valincour qu'elle blâimait si fort. L'aspect d'une crâne dépourvue a fait fuir les souvenirs d'amour caressés si longtemps. Quand une femme manque de logique, il faut en profiter.

M^{me} Arnould-Plessy et Bressant, ces causeurs par excellence, ont jöté cette partie de raquette où l'on s'envoie prestement la réplique, sans laisser tomber une fois le volant qui allait de l'un à l'autre dans un scintillement de rapidité et de lumière.

Ce proverbe, à représenter avec un paravent pour décor, a réussi autant qu'une grande pièce en cinq actes, et s'ajustera heureusement dans tous les joints du répertoire comme un agréable intermède. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée à dénombrer son pendant.

Julie, drame en 3 actes de M. OCTAVE FEUILLET.

Julie, tel est le nom tout simple du drame de M. Octave Feuillet : car c'est un drame et des plus violents dans sa nervieuse conclusion que la pièce représentée à la Comédie Française, avec une perfection digne de l'œuvre et au milieu d'unanimes applaudissements. Nous venions tout à l'heure chez Emile Augier la grâce de la force, nous pouvons célébrer chez M. Octave Feuillet la force de la grâce. Il y a des nerfs et des muscles sous ce talent délié, de la passion sous cet esprit éclairé, de la poigne dans cette main fine qui brodaient en se jouant de légères caresses. On pouvait déjà le pressentir dans *Daïlah*, *Rédemption* et le *Roman d'un jeune homme pauvre* ; mais Julie l'atteste d'une façon irrécusable.

M. Maurice de Cambre est un mari comme on en voit beaucoup. Jeune encore, élégant, homme du monde dans la meilleure acception du mot, il est parait pour sa femme, il a pour elle tous les respects et tous les procédés d'un gaisant homme. En apparence, Julie est heureuse. Que lui manque-t-il ? Un luxe intelligent l'entoure, ses moindres desirs sont satisfaits ; mais M. de Cambre qui l'aime peut-être à sa manière, ses devoirs accomplis, se croit entièrement libre. Selon lui, le lien qui attache l'une ne retient pas l'autre. Avec une sécurité complète, marié, il continue sa vie de garçon ; il a des maîtresses, ne s'imaginant pas faire le moindre tort à sa femme, pourvu qu'il garde les apparences, et il est trop bien dévot pour y manquer en quoi que ce soit.

On étonnerait beaucoup M. de Cambre en lui disant qu'il n'est pas le meilleur mari des deux mondes. C'est cependant ce que son ami, Maxime de Turgy, un digne et loyal jeune homme, essaye de lui faire comprendre ; mais M. de Cambre qui eût mérité de vivre au

THÉOPHILE GAUTIER.

Du vendredi 20 au jeudi 26 août 1869 inclus.

NAVIRE DE GUERRE EXTRE

附本報社址通告

Marque and the Little and Big

© 2000 Blackwell Science Ltd *Journal of Internal Medicine* 247: 399–405

Det. André Louis, p. 574

L. Johnston.

NAVIRES DE COMMERCE SORT

américain *Timon* de 12

—

WEATHERS

BATIMENTS SUR RADE.

謝 啟 事

de Duchayla, commandé par

OTRE LOCAL.

1997, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 26

barque anglaise *Moroxo*, de

arque anglais Little and

Parque français *Pey-Berland*,
à Mont-Saint-Eloi, 1892.

lect. Annie Lewis, de 47 let
est. Reimtes de 48 let, 200

S.

FAILLITE ALFRED-WALEY HÖRT.

Première convocation pour la vérification des dépenses

(Voir pour plus amples renseignements l'article inséré, le 31 juillet dernier, dans le *Messager de Tahiti*, pour le même motif.

Papeete, le 3 août 1869.

VICTOR DUPOND.

Age Group	Percentage (%)
18-24	10
25-34	20
35-44	25
45-54	20
55-64	15
65-74	10
75-84	5
85+	5

EN VENTE chez le sousigné **COGNAC FRANÇAIS**, bonne

qualité, en barils, en damejeannes et en bouteilles.

S. DROLLET, rue de Rivoli.

GOVERNEMENT

0000000000

der-28/08/1869

PAPEETE.—IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT